

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2025/23 à 2025/53

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 25 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq avril, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du dix-huit avril deux mille vingt-cinq, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN - Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET – Mme Monique LEROY, Adjoint au Maire.

Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING – Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASELLI – M. Philippe LEMIERE – Mme Nouria BELAYACHI – Mme Mylène GLORIAN - Mme Isabelle CAMBIER - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI – Mme Claire ZYTKA-TARANTO – M. Saïd BECHROURI - M. Cédric LEGRAND - M. Joffrey LEROY – Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

M. Jean-Christophe LIPOVAC, Adjoint au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN - M. Roger VICOT - Mme Anne LEDUC -- M. Romain FYVEY - M. Philippe DUEZ -, Conseillers Communaux

ABSENT :

M. Maxime MOULIN, Conseiller Communal

Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC a donné pouvoir à Madame Stéphanie MORELLI

Madame Mauricette GOURDIN a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE

Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE

Madame Anne LEDUC a donné pouvoir à Madame Karima HARIZI

Monsieur Romain FYVEY a donné pouvoir à Monsieur Serge THERY

Monsieur Philippe DUEZ a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 25 avril 2025

DELIBERATION

2025/ 28 - SUBVENTION 2025 A L'ASSOCIATION PREMIERS PAS.

Dans le cadre de son projet éducatif global, la Ville de Lomme intervient dès le plus jeune âge au travers d'une politique en faveur de la petite enfance incluant un soutien aux associations gestionnaires d'équipements en direction des jeunes enfants et répondant aux besoins du territoire.

Par délibérations n°2023/107 du Conseil Communal du 7 décembre 2023 et n°23/525 du Conseil Municipal du 8 décembre 2023, a été autorisée la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association gestionnaire d'équipements petite enfance « Premiers Pas » (2024-2029). Elle précise les engagements entre ladite association et la Ville et les modalités de soutien. Cette convention est établie conformément aux termes de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029 entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Nord et la Ville. Les associations inscrites percevront directement le montant bonus territoire de la CAF du Nord.

La convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre l'association « Premiers pas » et la Ville comporte 3 actions :

- L'animation et le développement du Relais Petite Enfance (RPE)
- La gestion de la crèche de 40 places pour les enfants âgées de 0-3 ans, au sein de la Maison de la Petite Enfance Suzanne Lacore à Lomme
- La réalisation des parcours éducatifs dans les écoles maternelles de la commune associée de Lomme.

Dans ce cadre, la Ville apporte son concours financier à l'association par le versement d'une subvention annuelle maximale de 320 091 € (respectivement 44 677 €, 106 604 € et 168 810 €) répartie en 2 versements pour 12 mois d'activités, conformément aux termes de la convention.

Par ailleurs, suite au constat d'un décalage de prise en compte d'un besoin financier de l'association Premiers pas sur l'exercice 2022 pour l'action « Parcours éducatifs maternels », la Ville de Lomme apporte un soutien financier complémentaire sous la forme d'une subvention exceptionnelle sollicitée par l'association à hauteur de 30 291,12 €.

Après instruction des dossiers déposés, il est proposé le soutien financier total de la Ville et le versement à l'association Premiers pas, au titre de l'année 2025, d'une subvention d'un montant total de 350 382,12 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement à l'association « Premiers pas », au titre de l'année 2025, d'une subvention d'un montant total de 350 382,12 € selon la répartition suivante :
 - 44 677 € répartis en deux versements pour la mise en oeuvre du Relais Petite Enfance - RPE (SIRET n° 431 462 258 00028) ;
 - 106 604 € répartis en deux versements pour la mise en oeuvre de la crèche (SIRET n°431 462 258 00028) ;
 - 168 810 € répartis en deux versements pour la mise en oeuvre des Parcours Educatifs en direction des maternelles (SIRET n°431 462 258 00028) ;
 - 30 291.12 € en un versement unique au titre de la subvention exceptionnelle 2025 (SIRET n°431 462 258 00028) ;

- ◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants :
 - au chapitre 65, fonction 420, article 65748, opération n° 1679 « RAMI » - Code service NEC LOMME PETITE ENFANCE ;
 - au chapitre 65, fonction 201, article 65748, opération n° 2816 « REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES LOMME » - Code service NEA LOMME SCOLAIRE.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ,
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme



Publié : 13 MAI 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
 Intitulé : « RPE_LOMME_2025 »

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		2710	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		91510
Achats matières et fournitures		2410	73 - Concours publics		
Autres fournitures		300	74 - Subventions d'exploitation ²		44877
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page		
61 - Services extérieurs		1200			
Locations		150			
Entretien et réparation		400			
Assurance		650	Conseil-s Régional(aux)		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		12940	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		7800			
Publicité, publication		500			
Déplacements, missions		900	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Services bancaires, autres		3740	VILLE DE LOMME		44877
63 - Impôts et taxes		6203			
Impôts et taxes sur rémunération		6163			
Autres impôts et taxes		40	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)		
64 - Charges de personnel		111334	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels		85750	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales		25368	Autres établissements publics		
Autres charges de personnel		216	Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			756. Dons manuels - Mécinat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		200
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		100
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		2100	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN			TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		
		136487			136487
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)¹					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		31440	87 - Contributions volontaires en nature		31440
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		31440	871 - Prestations en nature		31440
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		167927	TOTAL DONT CVN		167927
La subvention sollicitée de € , objet de la présente demande représente % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.					

Année 2025

Nom du Signataire : DEBARGE VIOLAINE

Qualité : présidente

Date : 18 /02/25

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
 Intitulé : « CRECHE LOMME »

Année 2025

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		57120	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		654700
Achats matières et fournitures		10970	73 - Concours publics		
Autres fournitures		46150	74 - Subventions d'exploitation ²		169772
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		8020	CONTRATS AIDES		12000
Locations		770			
Entretien et réparation		4700			
Assurance		2500	Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation		50			
			Conseil-s Départemental (aux) :		
62 - Autres services extérieurs		34350			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		27750			
Publicité, publication		350			
Déplacements, missions		1900	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Services bancaires, autres		4350	VILLE DE LOMME		106604
63 - Impôts et taxes		38422			
Impôts et taxes sur rémunération		37982			
Autres impôts et taxes		440	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		51108
64 - Charges de personnel		683909	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels		525511	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales		157089	Autres établissements publics		
Autres charges de personnel		13209	Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		40
			756 - Cotisations		40
			758 - Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		2200
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		800
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		5700	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		827521	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		827521
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)³					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		29522	87 - Contributions volontaires en nature		29522
800 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
801 - Mise à disposition gratuite de biens et services		29522	871 - Prestations en nature		29522
802 - Prestations					
804 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		857043	TOTAL DONT CVN		857043
La subvention sollicitée de € , objet de la présente demande représente % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.					

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

Décembre 2022 - Page 7 sur 10

Qualité : PRESIDENTE VIOLAINE DEBARGE

Date : 18/02/25

Signature

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
Intitulé : « PARCOURS EDUCATIFS MATERNELS »

Projet n° 1

6. Budget⁵ du projet

Année 2025 ou exercice du au

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		2380	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		15881
Achats matières et fournitures		2280	73 - Concours publics		
Autres fournitures		100	74 - Subventions d'exploitation ²		168810
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page		
61 - Services extérieurs		880			
Locations		180			
Entretien et réparation		200			
Assurance		500	Conseil-s Régional(aux)		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		6850	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		4000			
Publicité, publication					
Déplacements, missions		500	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations		
Services bancaires, autres		2350	VILLE DE LOMME		168810
63 - Impôts et taxes		9181			
Impôts et taxes sur rémunération		9161			
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)		
64 - Charges de personnel		105430	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels		127459	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales		37651	Autres établissements publics		
Autres charges de personnel		320	Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			758 Cotisations		
			758 Dons manuels - Mécinat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		194701	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		184701
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		25200	87 - Contributions volontaires en nature		25200
880 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
881 - Mise à disposition gratuite de biens et services		25200	871 - Prestations en nature		25200
882 - Prestations					
884 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		208901	TOTAL DONT CVN		208901
La subvention sollicitée de _____ €, objet de la présente demande représente _____ % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.					

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs

publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

Nom du Signataire : DEBARGE VIOLAINE

Qualité : Présidente

Date : 18/02/25

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

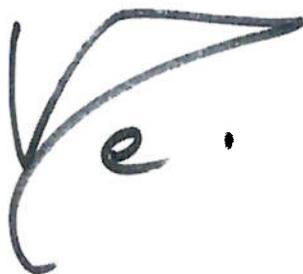
2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Budget Prévisionnel 2025 DEMANDE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE PREMIERS PAS

PARCOURS EDUCATIFS MATERNELS

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 1	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : CAF	
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : MSA	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	30 291,12	77 - Produits exceptionnels	30 291,12
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	30 291,12	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	30 291,12
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	

Lille le 17 mars 2025



DEMANDE DE SUBVENTION FONCTIONNEMENT 2025 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : servicepetiteenfance@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Maison de la petite enfance, 750 avenue de Dunkerque 59160 Lomme (demande de subvention), **AU PLUS TARD AVANT LE 21 FÉVRIER 2025** Cocher les cases correspondant à votre demande :

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE	
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE	<input type="radio"/> EN NUMERAIRE (en argent)
<input type="radio"/> RENOUVELLEMENT	<input type="radio"/> EN NATURE (Prêt de salle ou de matériel)
Association : PREMIERS PAS RELAIS PETITE ENFANCE (rpe)	
Montant souhaité : 44 677	

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

Statuts signés et datés,

Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2024,

Attestation d'assurance pour l'année 2024/2025,

RIB de l'association,

Avis de situation Sirene

Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Bilan d'activité 2024 ou saison 2024/2025

Bilan financier 2024 ou saison 2024/2025 et budget prévisionnel 2025 ou saison 2024/2025 sont contenus dans le dossier. Ils doivent être datés et signés par le président (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)

Pour les nouvelles demandes :

Récépissé de préfecture

Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive

Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :**PREMIERS PAS**

Site web: www.premierspas.fr

1.2 Numéro Siret : 431 462 258 00028

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595016945

1.4 Adresse du siège social : 60 rue faidherbe 8/2 résidence de l'avenir

Code postal :59260 Commune :Hellemmes.....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ...DEBARGE.....Prénom : ...VIOLAINE.....

Fonction :Présidente.....

Téléphone :0320098510..... Courriel :

...contact@premierspas.fr.....

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom :DECLERCK..... Prénom :ANNE.....

Fonction :DIRECTRICE.....

Téléphone : ..0320098510..... Courriel :direction@premierspas.fr.....

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui x

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : _____ attribué par _____ en date du : _____
_____ Agrément PMI _____ Département _____ Crèche _____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non x

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non x

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
Le réseau des Relais Petite Enfance, structure Petite Enfance des Villes de Lille Lomme Hellemmes et Lezennes

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI Si oui, lesquelles?

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	8		
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)			
Nombre total de salariés :	85		
Dont nombre d'emplois aidés			
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	48		
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique			
		Au 31 décembre 2022 ou fin de saison	Au 31 octobre 2023
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS :		2
	LILLOIS / HELLEMMOIS :		2
	EXTERIEURS :		4
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans :		
	Plus de 18 ans :		
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme :		
	Homme :		
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :		10 euros

5. Bilan financier de l'association : « PREMIERS PAS 2023 »

Année 2023 (année 2024 si l'année en cours n'est pas validée) ou exercice du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	130 674	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	306 095
Achats matières et fournitures	56 016	73 - Concours publics	
Autres fournitures	74 658	74 - Subventions d'exploitation 1	2 159 605
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1 ^{ère} page	83 833
61 - Services extérieurs	27 737		
Locations	9 395		
Entretien et réparation	10 517		
Assurance	7 746	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	79		
62 - Autres services extérieurs	146 802	Conseil-s Départemental (aux) :	1 564
Rémunérations intermédiaires et honoraires	92 830		
Publicité, publication	1 525		
Déplacements, missions	8 249	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	728 715
Services bancaires, autres	44 198		
63 - Impôts et taxes	131 264		
Impôts et taxes sur rémunération	128 055	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : CAF	1 335 124
Autres impôts et taxes	3 209	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : MSA	10 368
64 - Charges de personnel	1 962 416	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1 528 391	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	411 840	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	22 185	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	80
		756. Cotisations	80
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	7 636
67 - Charges exceptionnelles	2 710	77 - Produits exceptionnels	15 421
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	100 945	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	27 942
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	41 247
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	2 502 549	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	2 558 025
Excédent (bénéfice)	55 476	Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	141 162	871 - Prestations en nature	141 162
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	2 699 187	TOTAL DONT CVN	2 699 187
SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable			
	Compte courant	184 708 €	
	Livret	382 977 €	
	Caisse	3 399 €	

Nom du Signataire : DEBARGE VIOLAINE

Qualité : PRESIDENTE

Date : 18 /02/2025

Signature :



2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

--

Aides financières autres que celles de la ville de lomme :

Avez-vous déposé un dossier de demande de subvention auprès :

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON X
Conseil Général du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON X
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON X

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Oui Non

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

6. Fonctionnement - Objet de la demande

Objectifs :

Le relais petite enfance (Rpe), anciennement Rami (relais assistants maternels indépendantes), est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Initiés par la Caisse nationale des Allocations familiales, les relais petite enfance (ex ram) sont basés sur des principes fondamentaux de neutralité et de gratuité.

Nos objectifs :

- Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel
- Offrir aux assistants maternels un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles et les accompagner pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune enfant prévus par la charte nationale mentionnée notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent ;
- Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels ou à la formation proposée au sein du RPE
- Soutenir le parent et l'assistante maternelle dans leur fonction d'employeur/salarié(e)
- Les parents et les assistantes maternelles viennent régulièrement en rendez-vous pour un accompagnement dans leur fonction d'employeur/salarié. En clarifiant et en donnant de l'information aux parties, nous souhaitons éviter des conflits qui pourraient être préjudiciables à l'enfant.
- Proposer un soutien et une écoute concernant les questionnements liés à « l'accueil » (période d'adaptation, difficultés lors de la séparation, questionnement sur le métier d'assistante maternelle...).

Pour atteindre les objectifs fixés ci-dessous, le RPE s'est doté d'outils fonctionnels :

- Informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil sans opposer l'accueil individuel à l'accueil collectif : Lors des temps de permanences téléphoniques, des rendez-vous personnalisés, en proposant aux parents de s'informer en se connectant sur www.monenfant.fr
- Favoriser la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil : En appelant régulièrement toutes les assistantes maternelles et en actualisant notre site internet www.premierspas.fr
- En communiquant nos outils de mise en relation auprès des institutions (Mairie/CAF/CG) et des structures de la Petite Enfance
- Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants :
- Nous développons notre fonction d'observation en participant :
 - aux commissions Petite Enfance sur le territoire de Lille, au Réseau Ramel, aux travaux de la commission départementale, à des groupes de recherche, réflexion en mettant en place des projets innovants
- Informer les professionnels quant aux conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel et renforcer l'attractivité de ces métiers : Promouvoir le métier d'assistante maternelle dans toutes les instances (France Travail, journée dédiée...)

DESCRIPTION :

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

Nombre de :

- Les rendez-vous individuels,
- Les séances collectives à destination des parents au sein du Rpe et en partenariat avec les services Petite Enfance des collectivités territoriales,
- Les temps forts comme la journée nationale des assistantes maternelles ou les forums Petite Enfance
- la participation aux accueils collectifs
- le nombre de mails reçus / Appels en permanence téléphonique
- Ass Mat en formation
- de Partenaires de quartier et de projets développés
- De temps d'accueils collectifs partagés MAC/RPE
- Évaluation Qualitative :
- Viser à professionnaliser les assistantes maternelles en développant leur capacité d'observation, d'écoute de prise en compte des besoins et émotions du jeune enfant
- Que les Assistantes Maternelles puissent être actrices des propositions menées au RPE
- Améliorer la capacité d'écoute
- Aider aux familles à prendre la juste place dans la relation assistante maternelle/Parent...

Lieu(x) concerné(s) par l'activité de l'association :

Antenne au sein de la MPE Suzanne Lacore 780 avenue de Dunkerque Lomme

Antenne à Mont à Camps : 14 rue du XX siècle à Lomme

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

Mise à disposition des locaux
Un agent du RLE vient faire le ménage dans les locaux de la rue du XX ème siècle

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	oui
	Manifestations patriotiques	
	Autres : événements Petite Enfance PEG	
	Semaine de la Petite Enfance	OUI
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Événement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser) Joyeux Baz'Arts	

8. Développement durable

« Intégrer dans ses pratiques quotidiennes des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

Nous récupérons des matières et objets du quotidien pour les activités des enfants (cartons, bouteilles, bouchons, bidons...). Les enfants utilisent ces objets de récupération dans le cadre d'ateliers autour de la motricité et dans la manipulation. Nous réalisons également de la pâte à modeler, de la peinture végétale.

- Nous recyclons le matériel pour les activités
- Nous évitons de plus en plus à utiliser des produits alimentaires (riz, pattes, pâte à sel...) pour les activités

Prendre en compte la pollution numérique :

- Limiter l'impression des mails à ceux qui sont nécessaires.
- En réalisant un geste simple pour limiter la pollution numérique : supprimer tous les mails inutiles, faire le tri plus régulièrement

Le tri et le recyclage des déchets :

- Utiliser des piles rechargeables,
- Valoriser les déchets organiques

Consommation énergétique :

- Identifier les bonnes pratiques, ne pas couvrir les ordinateurs, éteindre les appareils, éteindre les lumières...

Les fournitures

- Sélectionner des fournisseurs qui s'engagent dans une démarche de développement durable en proposant des produits éco-labellisés : Des produits portant un label (NF, écolabel, Ecocert, OEKO-TEX)

Poste logistique et transports

- Encourager le covoiturage par la mutualisation d'un véhicule pour se rendre à des formations ou à des groupes de travail.
- Encourager l'utilisation des transports en commun.
- Communiquer sur la possibilité d'être remboursé de la moitié de l'abonnement des transports en commun permet de favoriser l'utilisation des transports en commun.
- Être attentif à la gestion des commandes et des livraisons en pensant à l'optimisation des trajets.

Nous souhaitons ainsi offrir Un meilleur service auprès des familles, Agir à long terme sur la santé des enfants et avoir un impact sur l'environnement à notre échelle.

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration : 4 PAR AN
- Assemblée Générale réalisée le : 18 /06/2024
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 8 (100 % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association :
- Politique de formation :

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
 Intitulé : « GLOBAL ASSOCIATION »

Année 2025

5. Budget¹ de l'association
 Année 2025 ou exercice du _____ au _____

Dans le cadre d'une demande
 pluriannuelle, dupliquer autant
 de fois que nécessaire si les
 budgets annuels sont
 différents

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	119320	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1562377
Achats matières et fournitures	35720	73 - Concours publics	
Autres fournitures	83600	74 - Subventions d'exploitation ²	967490
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	31750	CONTRATS AIDES	32000
Locations	11100		
Entretien et réparation	11700	Conseils Régional(aux)	
Assurance	8850		
Documentation	100		
		Conseils Départemental (aux) :	
62 - Autres services extérieurs	195450		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	160000		
Publicité, publication	2200		
Déplacements, missions	7500	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Services bancaires, autres	25750	VILLE DE LILLE	438936
63 - Impôts et taxes	115345	VILLE DE LOMME	320091
Impôts et taxes sur rémunération	114345	VILLE DE LEZENNES	17985
Autres impôts et taxes	1000	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	158478
64 - Charges de personnel	2084345	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1608310	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	472035	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	4000	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	80
		756. Cotisations	80
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	5000
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	3000
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	16000	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	24263
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	2562210	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	2562210
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)³			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	141182	87 - Contributions volontaires en nature	141182
880 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
881 - Mise à disposition gratuite de biens et services	141182	871 - Prestations en nature	141182
882 - Prestations		875 - Bénévolat	
884 - Personnel bénévole			
TOTAL DONT CVN	2703372	TOTAL DONT CVN	2703372

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat. voir notice.

Décembre 2022 - Page 4 sur 10

Nom du Signataire : VIOLAINE DEBARGE

Qualité : PRESIDENTE

Date : 18 /02/2025

Signature :

1. Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2. L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
 Intitulé : « RPE_LOMME 2025 »

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		2710	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		91510
Achats matières et fournitures		2410	73 - Concours publics		
Autres fournitures		300	74 - Subventions d'exploitation ²		44677
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		1200			
Locations		150			
Entretien et réparation		400			
Assurance		650	Conseil-s Régional(aux)		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		12940	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		7800			
Publicité, publication		500			
Déplacements, missions		900	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations		
Services bancaires, autres		3740			
63 - Impôts et taxes		6203			
Impôts et taxes sur rémunération		6183			
Autres impôts et taxes		40	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)		
64 - Charges de personnel		111334	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels		85750	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales		26388	Autres établissements publics		
Autres charges de personnel		216	Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		200
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		100
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		2100	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS), Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		136487	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		136487
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)¹					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		31440	87 - Contributions volontaires en nature		31440
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		31440	871 - Prestations en nature		31440
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		167927	TOTAL DONT CVN		167927
La subvention sollicitée de _____ €, objet de la présente demande représente _____ % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.					

Année 2025

Nom du Signataire : DEBARGE VIOLAINE

Qualité : présidente

Date : 18 /02/25

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom)DEBARGE

violaine..... Représentant(e) légal(e) de l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 44 677 € au titre de l'année ou exercice 2025

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, lelille..... À18/02/25.....

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

DEMANDE DE SUBVENTION FONCTIONNEMENT 2025 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : servicepetiteenfance@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Maison de la petite enfance, 750 avenue de Dunkerque 59160 Lomme (demande de subvention), **AU PLUS TARD AVANT LE 21 FÉVRIER 2025** Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE	
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE	<input type="radio"/> EN NUMERAIRE (en argent)
<input type="radio"/> RENOUELEMENT	<input type="radio"/> EN NATURE (Prêt de salle ou de matériel)
Association : PREMIERS PAS CRECHE DE LOMME	
Montant souhaité : 106 604 euros	

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

Statuts signés et datés,

Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2024,

Attestation d'assurance pour l'année 2024/2025,

RIB de l'association,

Avis de situation Sirene

Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Bilan d'activité 2024 ou saison 2024/2025

Bilan financier 2024 ou saison 2024/2025 et budget prévisionnel 2025 ou saison 2024/2025 sont contenus dans le dossier. Ils doivent être datés et signés par le président (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)

Pour les nouvelles demandes :

Récépissé de préfecture

Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive

Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :PREMIERS PAS

Site web: www.premierspas.fr

1.2 Numéro Siret : 431 462 258 00028

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595016945

1.4 Adresse du siège social : 60 rue faidherbe 8/2 résidence de l'avenir

Code postal :59260 Commune :Hellemmes.....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ...DEBARGE.....Prénom : ...VIOLAINE.....

Fonction :Présidente.....

Téléphone :0320098510..... Courriel :

...contact@premierspas.fr.....

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom :DECLERCK..... Prénom :ANNE.....

Fonction :DIRECTRICE.....

Téléphone : ..0320098510..... Courriel :direction@premierspas.fr.....

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui x

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : _____ attribué par _____ en date du : _____
_____ Agrément PMI _____ Département _____ Crèche _____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non x

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non x

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
Le réseau des Relais Petite Enfance, structure Petite Enfance des Villes de Lille Lomme Hellemmes et Lezennes

.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON x OUI Si oui, lesquelles?

.....

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	8		
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)			
Nombre total de salariés :	85		
Dont nombre d'emplois aidés			
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	48		
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique			
		Au 31 décembre 2022 ou fin de saison	Au 31 octobre 2023
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS : EXTERIEURS :		2 2 4
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans : Plus de 18 ans :		
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme : Homme :		
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :		10 euros

5. Bilan financier de l'association : « PREMIERS PAS 2023 »

Année 2024 (année 2024 si l'année en cours n'est pas validée) ou exercice du 1^{er} septembre 2022 au 31 aout 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	130 674	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	306 095
Achats matières et fournitures	56 016	73 - Concours publics	
Autres fournitures	74 658	74 - Subventions d'exploitation 1	2 159 605
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1 ^{ère} page	83 833
61 - Services extérieurs	27 737		
Locations	9 395		
Entretien et réparation	10 517		
Assurance	7 746	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	79		
62 - Autres services extérieurs	146 802	Conseil-s Départemental (aux) :	1 564
Rémunérations intermédiaires et honoraires	92 830		
Publicité, publication	1 525		
Déplacements, missions	8 249	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	728 715
Services bancaires, autres	44 198		
63 - Impôts et taxes	131 264		
Impôts et taxes sur rémunération	128 055	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : CAF	1 335 124
Autres impôts et taxes	3 209	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : MSA	10 368
64 - Charges de personnel	1 962 416	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1 528 391	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	411 840	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	22 185	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	80
		756. Cotisations	80
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	7 636
67 - Charges exceptionnelles	2 710	77 - Produits exceptionnels	15 421
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	100 945	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	27 942
69 - Impôt sur les bénéfiques (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	41 247
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	2 502 549	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	2 558 025
Excédent (bénéfice)	55 476	Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	141 162	871 - Prestations en nature	141 162
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	2 699 187	TOTAL DONT CVN	2 699 187
SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable			
Compte courant		184 708 €	
Livret		382 977 €	
Caisse		3 399 €	

Nom du Signataire : VIOLAINE DEBARGE

Qualité : PRESIDENTE

Date : 18/02/2025

Signature :



2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

--

Aides financières autres que celles de la ville de lomme : CAF

Avez-vous déposé un dossier de demande de subvention auprès :

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Général du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Oui x Non

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

6. Fonctionnement - Objet de la demande

Objectifs :

Le projet de la crèche s'appuie sur les valeurs fondatrices de Premiers Pas. Incarnées au quotidien dans nos pratiques, elles œuvrent en faveur de l'ouverture des esprits, de la tolérance, du dialogue interculturel, de l'intégration et du respect de l'autre.

Il s'agira à travers du projet de :

- Offrir un accueil de qualité
- Construire avec les parents une continuité éducative ;
- Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant ;
- Placer l'éveil culturel et sensorimoteur au centre de nos pratiques
- L'Art développe la personnalité de l'enfant et lui ouvre l'esprit.
- S'engager dans une démarche de développement durable
- Promouvoir le vivre ensemble

La crèche Premiers Pas est un véritable lieu de vie, de solidarité et de proximité. Il est également un lieu d'apprentissage contribuant au lien social et à l'intégration de tous.

Objectifs poursuivis

- Accueillir chaque enfant et sa famille avec bienveillance et tolérance dans le respect de leur diversité
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant pour lui permettre d'exprimer ses compétences
- Accompagner l'enfant et sa famille dans la créativité et le plaisir
- Accompagner les enfants et les familles fragilisées dans une optique de prévention et accueillir les enfants porteur handicap

DESCRIPTION :

La crèche a une capacité de 40 places et assure l'accueil collectif, régulier ou occasionnel des enfants de 10 semaines à 4 ans. Une priorité est donnée aux familles de Lomme puis des territoires de Lille, Hellemmes ☒

Nous sommes ouverts tous les jours de 7h00 à 19h00

Nous accueillons les enfants en 3 unités de vie: bébés, moyens et grands avec des moments réguliers décloisonnés

La crèche est fermée le mois d'Aout et entre Noël et Nouvel An

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

- Nombre d'enfants différents accueillis,
- Nombre d'enfants porteurs de handicap
- Nombre d'heures d'accompagnement et le soutien des familles fragilisées
- Maintenir le travail de partenariat avec la PMI
- Maintenir les temps d'observation qui nous permet d'Être dans la prévention précoce
- Poursuivre :
- La formation des professionnels
- Les temps d'analyse des pratiques qui aiguisent la finesse d'observation et ajuste la posture des professionnels
- Le travail mené autour de l'autonomie inspirés des travaux de M Montessori
- Le travail mené autour de la motricité libre
- Les projets autour de l'éveil culturel : théâtre, livres, histoires contées en co avec les familles...
- Le partenariat avec les structures médicosociales en charge du suivi des enfants porteur de handicap et maintenir notre communication sur ce projet
- La dynamique et développer le travail de réflexion avec les structures Petite Enfance du territoire
- Continuer à développer notre démarche éco responsable au sein de la crèche
- Travail et rencontre avec nos partenaires financiers.
- Continuer à développer les actions de mutualisation des moyens : formation des professionnels

Lieu(x) concerné(s) par l'activité de l'association :

CRECHE au sein de la MPE Suzanne Lacore 780 avenue de Dunkerque Lomme

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

Mise à disposition des locaux / fluides

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	oui
	Manifestations patriotiques	
	Autres : événements Petite Enfance PEG	
	Semaine de la Petite Enfance Réunions partenariales	OUI
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Événement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser) Joyeux BAZ'ARTS	

8. Développement durable

« Intégrer dans ses pratiques quotidiennes des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

L'aménagement des locaux nous permet de profiter d'une luminosité naturelle, et nous bénéficions d'un vaste espace extérieur dans lequel est aménagé un jardin potager. Nous avons aménagé l'espace vert en incluant des jardinières et bacs.

Ainsi nous plantons chaque année fleurs, fruits et légumes avec les enfants. Cela nous permet de sensibiliser les enfants au jardinage mais également à l'observation de la nature et à l'importance de la protéger (arroser les plantations, regarder la pousse, cueillir, goûter...). Nous prenons également le temps d'observer avec les enfants les insectes et autres animaux dans leur habitat naturel.

Dans chaque unité, nous optimisons la gestion de nos déchets en les triant et nous sensibilisons les enfants lorsque les repas sont débarrassés.

Nous récupérons des matières et objets du quotidien pour les activités des enfants (cartons, bouteilles, bouchons, bidons...). Les enfants utilisent ces objets de récupération dans le cadre d'ateliers autour de la motricité et dans la manipulation. Nous réalisons également de la pâte à modeler, de la peinture végétale.

Nous avons mis en place un atelier Bricol' et récup' pour confectionner du matériel, des jouets à destination des enfants (sacs en tissu pour remplacer les sacs plastiques, lingettes à la place du coton, tabliers pour enfants et adultes, sacs de riz, turbulettes pour poupées). Une récolte de dons (tissus, rubans, élastiques etc..) est réalisée en amont. Parents et professionnelles se retrouvent pour échanger et bricoler ensemble le temps d'une soirée.

Nous développons des actions de sensibilisation à l'environnement

Nous réutilisons tout ce qui peut l'être et favorisons les échanges de matériel entre parents

Nous avons également opté pour une lessive "faite maison."

1 point de collecte des piles usagées est mis à disposition dans l'espace d'accueil des familles.

- Un composteur va être installé au sein de la maison de la Petite Enfance très prochainement
- Mise en place d'ateliers découverte des fruits et légumes de saison à destination des enfants.
- Atelier cuisine réguliers avec les enfants
- Utilisation maximale de matériaux recyclés pour les activités ou de produits végétales Peintures végétales, Création des Pâtes (pâtes à modeler, pâte durcissante, pâte à sable, craies...)
- Mise en place d'ateliers de création en direction des parents : Exemple le Liniment, la lessive maison, confection de sacs tissus pour le linge sale, création d'objets sensoriels...
- Un lien entre le développement durable et le projet pédagogique de l'enfant apparaît

Pour la réduction des déchets :

- Nous Réutilisons le papier comme brouillon.
- Envoi de factures électroniques.
- Mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire : nous commandons au plus juste le nombre de repas.
- Nous recyclons le matériel pour les activités
- Nous évitons de plus en plus à utiliser des produits alimentaires (riz, pâtes, pâte à sel...) pour les activités

Prendre en compte la pollution numérique :

- Limiter l'impression des mails à ceux qui sont nécessaires.
- En réalisant un geste simple pour limiter la pollution numérique : supprimer tous les mails inutiles, faire le tri plus régulièrement

Le tri et le recyclage des déchets :

- Utiliser des piles rechargeables,
- Valoriser les déchets organiques

Consommation énergétique :

- Identifier les bonnes pratiques, ne pas couvrir les ordinateurs, éteindre les appareils, éteindre les lumières...)

Les fournitures (vaisselle, mobilier : lit, chaise, ...)

• Sélectionner des fournisseurs qui s'engagent dans une démarche de développement durable en proposant des produits éco-labellisés : Des produits portant un label (NF, écolabel, Ecocert, OEKO-TEX)

- Des produits issus de matières naturelles
- Des produits recyclés ou recyclables
- Des produits en bois issu de forêts éco-gérées
- Choisir des produits d'entretien en tenant compte de leur impact environnemental (tablettes pour le lave-vaisselle, liquide vaisselle,...).

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration : 4 PAR AN
- Assemblée Générale réalisée le : 18 /06/2024
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 8 (100 % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association :
- Politique de formation :

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas_2025 »
 Intitulé : « GLOBAL ASSOCIATION »

Année 2025

5. Budget¹ de l'association
 Année 2025 ou exercice du _____ au _____

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire si les budgets annuels sont différents

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	110320	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1562377
Achats matières et fournitures	35720	73 - Concours publics	
Autres fournitures	83600	74 - Subventions d'exploitation ²	987490
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	31750	CONTRATS AIDES	32000
Locations	11100		
Entretien et réparation	11700		
Assurance	8850	Conseil-s Régional(aux)	
Documentation	100		
62 - Autres services extérieurs	105450	Conseil-s Départemental (aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	160000		
Publicité, publication	2200		
Déplacements, missions	7500	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Services bancaires, autres	25750	VILLE DE LILLE	439936
63 - Impôts et taxes	115345	VILLE DE LOMME	320091
Impôts et taxes sur rémunération	114345	VILLE DE LEZENNES	17985
Autres impôts et taxes	1000	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	158478
64 - Charges de personnel	2084345	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1608310	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	472035	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	4000	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	80
		758. Cotisations	80
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	5000
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	3000
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	18000	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	24283
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	2582210	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	2582210
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) ³			
85 - Emplois des contributions volontaires en nature	141182	87 - Contributions volontaires en nature	141182
880 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
881 - Mise à disposition gratuite de biens et services	141182	871 - Prestations en nature	141182
882 - Prestations			
884 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	2703372	TOTAL DONT CVN	2703372

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-08, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité "ma-s" au pied du compte de résultat. voir notice.

Décembre 2022 - Page 4 sur 10

Nom du Signataire : VIOLAINE DEBARGE

Qualité : PRESIDENTE

Date : 18/02/25

Signature :



¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
 Intitulé : « CRECHE LOMME »

Année 2025

Projet n° 1

6. Budget⁵ du projet

Année 2025 ou exercice du au

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		57120	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		654709
Achats matières et fournitures		10970	73 - Concours publics		
Autres fournitures		46150	74 - Subventions d'exploitation ²		189772
			Etat ; préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		8020	CONTRATS AIDES		
Locations		770			12000
Entretien et réparation		4700			
Assurance		2500	Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation		50			
			Conseil-s Départemental (aux) :		
62 - Autres services extérieurs		34350			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		27750			
Publicité publication		350	Communes, communautés de communes ou agglomérations.		
Déplacements, missions		1900			
Services bancaires autres		4350	VILLE DE LOMME		
63 - Impôts et taxes		38422			108604
Impôts et taxes sur rémunération		37982			
Autres impôts et taxes		440	Organismes sociaux (CAF, etc détailler)		
64 - Charges de personnel		683900	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)		
Rémunération des personnels		625611	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales		157089	Autres établissements publics		
Autres charges de personnel		1329	Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		40
			756 - Cotisations		40
			758 - Dons manuels - Mécinat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		2200
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		800
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		5700	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN			TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		
827521			827521		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		29522	87 - Contributions volontaires en nature		29522
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
867 - Mise à disposition gratuite de biens et services		29522	871 - Prestations en nature		29522
862 - Prestations					
864 - Personne bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		857043	TOTAL DONT CVN		857043
La subvention sollicitée de € , objet de la présente demande représente % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.					

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

Qualité : PRESIDENTE VIOLAINE DEBARGE

Date : 18/02/25

Signature

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) ...VIOLAINE

DEBARGE.....Représentant(e) légal(e) de l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : _106 604 _____ € au titre de l'année ou exercice 2025 _____

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le18/02/2025..... À ...Lille.....

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

DEMANDE DE SUBVENTION FONCTIONNEMENT 2025 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : servicepetiteenfance@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Maison de la petite enfance, 750 avenue de Dunkerque 59160 Lomme (demande de subvention), **AU PLUS TARD AVANT LE 21 FÉVRIER 2025**

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE	
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE	<input type="radio"/> EN NUMERAIRE (en argent)
<input type="radio"/> RENOUVELLEMENT	<input type="radio"/> EN NATURE (Prêt de salle ou de matériel)
Association : PREMIERS PAS Parcours éducatifs Maternels (NAP)	
Montant souhaité : 168 810	

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2024,
- Attestation d'assurance pour l'année 2024/2025,
- RIB de l'association,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration
- Bilan d'activité 2024 ou saison 2024/2025
- Bilan financier 2024 ou saison 2024/2025 et budget prévisionnel 2025 ou saison 2024/2025 sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination :**PREMIERS PAS**

Site web: www.premierspas.fr

1.2 Numéro Siret : 431 462 258 00028

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595016945

1.4 Adresse du siège social : 60 rue faidherbe 8/2 résidence de l'avenir

Code postal :59260 Commune :Hellemmes.....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ...DEBARGE.....Prénom : ...VIOLAINE.....

Fonction :Présidente.....

Téléphone :0320098510..... Courriel :

...contact@premierspas.fr.....

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom :DECLERCK..... Prénom :ANNE.....

Fonction :DIRECTRICE.....

Téléphone : ..0320098510..... Courriel :direction@premierspas.fr.....

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui x

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : _____ attribué par _____ en date du : _____
_____ Agrément PMI _____ Département _____ Crèche _____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non x

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non x

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
Le réseau des Relais Petite Enfance, structure Petite Enfance des Villes de Lille Lomme Hellemmes et Lezennes

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI Si oui, lesquelles?

.....
.....

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	8		
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)			
Nombre total de salariés :	85		
Dont nombre d'emplois aidés			
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	48		
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique			
		Au 31 décembre 2022 ou fin de saison	Au 31 octobre 2023
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS : EXTERIEURS :		2 2 4
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans : Plus de 18 ans :		
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme : Homme :		
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :		10 euros

5. Bilan financier de l'association : « PREMIERS PAS »

Année 2023 (année 2024 si l'année en cours n'est pas validée) ou exercice du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

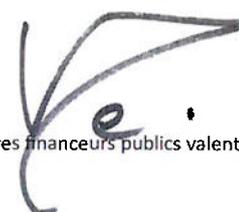
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	130 674	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	306 095
Achats matières et fournitures	56 016	73 - Concours publics	
Autres fournitures	74 658	74 - Subventions d'exploitation 1	2 159 605
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1 ^{ère} page	83 833
61 - Services extérieurs	27 737		
Locations	9 395		
Entretien et réparation	10 517		
Assurance	7 746	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	79		
62 - Autres services extérieurs	146 802	Conseil-s Départemental (aux) :	1 564
Rémunérations intermédiaires et honoraires	92 830		
Publicité, publication	1 525		
Déplacements, missions	8 249	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	728 715
Services bancaires, autres	44 198		
63 - Impôts et taxes	131 264		
Impôts et taxes sur rémunération	128 055	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : CAF	1 335 124
Autres impôts et taxes	3 209	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) : MSA	10 368
64 - Charges de personnel	1 962 416	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1 528 391	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	411 840	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	22 185	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	80
		756. Cotisations	80
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	7 636
67 - Charges exceptionnelles	2 710	77 - Produits exceptionnels	15 421
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	100 945	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	27 942
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	41 247
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	2 502 549	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	2 558 025
Excédent (bénéfice)	55 476	Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	141 162	871 - Prestations en nature	141 162
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	2 699 187	TOTAL DONT CVN	2 699 187
SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable			
	Compte courant	184 708 €	
	Livret	382 977 €	
	Caisse	3 399 €	

Nom du Signataire : VIOLAINE DEBARGE

Qualité : PRESIDENTE

Date : 18/02/2025

Signature :



2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

--

Aides financières autres que celles de la ville de lomme :

Avez-vous déposé un dossier de demande de subvention auprès : CAF

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Général du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Oui Non

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

6. Fonctionnement - Objet de la demande

Objectifs :

La Ville de Lomme précurseur dans l'aménagement des rythmes du temps de l'enfant.

La Ville de Lomme a initié dans le cadre du PEG, depuis septembre 2012, une expérimentation d'aménagement des temps de l'enfant sur les écoles Lafontaine et Roland Lamartine. En complément des heures « école » étaient proposés, la première année, deux après-midis où les élèves pouvaient découvrir des « parcours éducatifs complémentaires » liés à l'éducation, les loisirs, la citoyenneté, le sport, la santé et la culture.

Par anticipation de la généralisation du dispositif, pour la rentrée 2014-2015, à l'ensemble des écoles maternelles et primaires, un seul après-midi sera libéré désormais pour les activités périscolaires.

Au regard d'une première évaluation, il s'avère que les besoins identifiés chez les écoliers des classes maternelles et primaires sont très différents.

C'est pourquoi, Premiers Pas a proposé à la Ville de Lomme, en qualité de son expertise petite enfance, de réfléchir à l'élaboration d'un projet en direction des élèves des écoles maternelles.

Nous souhaitons au travers des actions menées participer au développement harmonieux des enfants en veillant à :

- Respecter et favoriser une meilleure prise en compte des rythmes de l'enfant en respectant ses BESOINS ;
- Favoriser son épanouissement par la mise en place de « parcours d'éveil » complémentaires

à l'école ;

- Permettre l'apprentissage du vivre et construire ensemble ;
- Favoriser les relations enfant/école/famille.

DESCRIPTION :

- La Ville de Lomme compte 36 classes maternelles.

Chaque classe bénéficie d'1h30 de parcours éducatifs par semaine, sur un après- midi de 14h35 à 16h05.

- • Chaque parcours sera animé par une équipe de 2 ou 3 personnes :
- ☐ Une ASEM et un animateur formeront un binôme auprès d'un groupe d'enfants.



Écoles publiques
maternelles de Lomme



Gratuité des NAP
Financés par la ville de Lomme
et la CAF du Nord



Projet éducatif défini en
fonction des besoins de
l'enfant



Animateurs et ATS
formés et qualifiés

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

Nombre de :

- Enfants présents
- Nombre de formation
- Nombre de temps d'analyse de la pratique
- Familles lors des ateliers ouverts
- Temps de rencontre avec les directions des écoles
- Temps de partenariat

-

Lieu(x) concerné(s) par l'activité de l'association :

Ecoles maternelles de la Ville de Lomme
 Bureau : 1^{er} étage 14 rue du XX siècle

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

Mise à disposition des locaux
 Un agent du RLE vient faire le ménage dans les locaux de la rue du XX ème siècle

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	oui
	Manifestations patriotiques	
	Autres : événements Petite Enfance PEG	
		OUI
Animation	Carnaval	
	Estivales	

	Marché de Noël	
	Evénement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	

8. Développement durable

« Intégrer dans ses pratiques quotidiennes des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

Nous récupérons des matières et objets du quotidien pour les activités des enfants (cartons, bouteilles, bouchons, bidons...). Les enfants utilisent ces objets de récupération dans le cadre d'ateliers autour de la motricité et dans la manipulation. Nous réalisons également de la pâte à modeler, de la peinture végétale.

- Nous recyclons le matériel pour les activités
- Nous évitons de plus en plus à utiliser des produits alimentaires (riz, pattes, pâte à sel...) pour les activités

Prendre en compte la pollution numérique :

- Limiter l'impression des mails à ceux qui sont nécessaires.
- En réalisant un geste simple pour limiter la pollution numérique : supprimer tous les mails inutiles, faire le tri plus régulièrement

Le tri et le recyclage des déchets :

- Utiliser des piles rechargeables,
- Valoriser les déchets organiques

Consommation énergétique :

- Identifier les bonnes pratiques, ne pas couvrir les ordinateurs, éteindre les appareils, éteindre les lumières...

Les fournitures

- Sélectionner des fournisseurs qui s'engagent dans une démarche de développement durable en proposant des produits éco-labellisés : Des produits portant un label (NF, écolabel, Ecocert, OEKO-TEX)

Poste logistique et transports

- Encourager le covoiturage par la mutualisation d'un véhicule pour se rendre à des formations ou à des groupes de travail.
- Encourager l'utilisation des transports en commun.
- Communiquer sur la possibilité d'être remboursé de la moitié de l'abonnement des transports en commun permet de favoriser l'utilisation des transports en commun.
- Être attentif à la gestion des commandes et des livraisons en pensant à l'optimisation des trajets.

Nous souhaitons ainsi offrir Un meilleur service auprès des familles, Agir à long terme sur la santé des enfants et avoir un impact sur l'environnement à notre échelle.

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration : 4 PAR AN
- Assemblée Générale réalisée le : 18 /06/2024
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 8 (100 % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association :
- Politique de formation :

10. Budget prévisionnel de l'association « Premiers Pas »
Intitulé : « GLOBAL ASSOCIATION »

5. Budget¹ de l'association
 Année 2025 ou exercice du au

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire : les budgets annuels correspondants.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	110320	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1562377
Achats matières et fournitures	36720	73 - Concours publics	
Autres fournitures	83600	74 - Subventions d'exploitatio ²	987490
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	31750	CONTRATS AIDES	32000
Locations	11100		
Entretien et réparation	11700		
Assurance	8850	Conseil-s Régional(aux)	
Documentation	100		
62 - Autres services extérieurs	196450	Conseil-s Départemental (aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	180000		
Publicité, publication	2200		
Déplacements missions	7500	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Services bancaires, autres	26750	VILLE DE LILLE	438936
63 - Impôts et taxes	115345	VILLE DE LOMME	320091
Impôts et taxes sur rémunération	114345	VILLE DE LEZENNES	17985
Autres impôts et taxes	1000	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	159478
64 - Charges de personnel	2084345	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	1808310	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	472035	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	4000	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	80
		756. Coûtations	80
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	5000
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	3000
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	18000	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	24263
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	2562210	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	2562210
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)²

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	141162	87 - Contributions volontaires en nature	141162
880 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
881 - Mise à disposition gratuite de biens et services	141162	871 - Prestations en nature	141162
882 - Prestations			
884 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	2703372	TOTAL DONT CVN	2703372

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

Nom du Signataire : DEBARGE VIOLAINE

Qualité : PRESIDENTE

Date : 18/02/25

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

10. Budget prévisionnel de l'association « __ Premiers Pas __ »
Intitulé : « __ PARCOURS EDUCATIFS MATERNELS __ »

Projet n° 1

6. Budget⁵ du projet

Année 2025 ou exercice du au

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		2380	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		15881
Achats matières et fournitures		2280	73 - Concours publics		
Autres fournitures		100	74 - Subventions d'exploitation ²		168810
			Etat : préciser (le/s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		880			
Locations		180			
Entretien et réparation		200			
Assurance		600	Conseils Régionaux (aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		6650	Conseils Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		4000			
Publicité publication					
Déplacements, missions		500	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations		
Services bancaires autres		2350	VILLE DE LOMME		168810
63 - Impôts et taxes		9181			
Impôts et taxes sur rémunération		9181			
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)		
64 - Charges de personnel		185430	Fonds européens (FSE FEDER, etc.)		
Rémunération des personnes		127450	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales		37651	Autres établissements publics		
Autres charges de personnes		320	Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécenat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS), Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		184701	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		184701
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		25200	87 - Contributions volontaires en nature		25200
880 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
881 - Mise à disposition gratuite de biens et services		25200	871 - Prestations en nature		25200
882 - Prestations					
884 - Personnel bénévole			878 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		209601	TOTAL DONT CVN		209601
La subvention sollicitée de € , objet de la présente demande représente % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.					

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

Nom du Signataire : DEBARGE VIOLAINE

Qualité : Présidente

Date : 18/02/25

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom)VIOLAINE

DEBARGE..... Représentant(e) légal(e) de l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : __168 810 € au titre de l'année ou exercice ____2025_____

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le18 février 2025..... ÀLILLE.....

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.



Mme BLAS

Adjointe au Maire de Lomme

Lille, le 17 mars 2025

Objet : Demande de versement d'une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2025

Madame Blas,

Dans le cadre du partenariat entre la Ville de Lomme et nos services, une convention d'objectifs et de moyens a été passée pour la période 2020-2023. Cette convention concerne la réalisation de trois actions principales : la gestion de la crèche Premiers Pas, du Relais Petite Enfance et des Parcours Éducatifs Maternels. Elle prévoit le versement d'une subvention annuelle, répartie en deux paiements, et fixe un montant maximum pour chaque action.

Pour l'exercice 2022, nous vous avons informés d'un décalage entre le montant attendu et celui effectivement versé. En effet, cet écart, d'un montant de 30 291,12 €, correspond au solde de la subvention annuelle pour l'action des Parcours Éducatifs Maternels.

Après vérification par vos services des délibérations de la Ville de Lomme concernant l'année 2022, vous avez constaté que la décision de versement de ce solde n'a pas été prise, et que la subvention 2022 pour cette action se limite donc au montant de l'acompte déjà versé.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons aujourd'hui pour le versement d'une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2025, d'un montant de 30 291,12 €, afin d'éviter toute difficulté pour notre association dans la réalisation de nos missions.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame Blas, l'expression de nos salutations distinguées.

Violaine DEBARGE

Présidente de l'Association Premiers Pas